



COMMUNE D'AUBONNE

Réservation de matériel

Organisateur

Société Responsable

Adresse NPA Localité

Tél. E-mail

Manifestation

Genre de manifestation Date

Horaires Période d'utilisation

Lieu de montage.....

Matériel communal

Nbr	Stock	Matériel	Prix unité
.....	4	Petites cantines 4 m x 4m	Fr. 200.--
.....	4	Grandes cantines 8 m x 4m	Fr. 250.--
.....	1	Tente pour grillades	Fr. 250.--
.....	50	Tables 3 m. et bancs	Fr. 15.--
.....	8	Tables 2 m. et bancs	Fr. 15.--
.....	10	Plateaux 3m. + chevalets	Fr. 15.--
.....	6	Plateaux 2 m. + chevalets	Fr. 15.--
.....	1	Remorque frigorifique	Fr. 200.-- week-end

Livraison par nos soins.
Gratuit rayon de 5 km, au-delà Fr. 1,50
Fr. 150.-- 1^{er} jour et
Fr. 50.-- jour suppl.

Total à payer **Fr.**
*Un montant total minimum de Fr. 50.-- est facturé
pour toute la location de matériel.*

Conditions de location

Délai de réservation Ce questionnaire, dûment complété et signé, doit être envoyé par email, par poste ou déposé au guichet dans les 10 jours suivant la prise d'option. Seul un document écrit et signé fait preuve de confirmation définitive.

Mise à disposition du matériel L'organisateur est responsable du matériel mis à disposition. Pour la livraison du matériel, il est tenu de contacter la personne responsable au **minimum une semaine avant la manifestation**. Des frais de montage et démontage du matériel vous seront facturés, sur la base de la facture de notre prestataire, même en cas de gratuité.

Le/a locataire

.....
Signature manuscrite

Aubonne, le

Coordonnées

Stéphane Dufour Responsable des manifestations Tél. 079 219 09 24

Décision de la Municipalité

La Municipalité a pris acte de votre requête et autorise la location du matériel susmentionné.

Pour la Municipalité
La secrétaire :

M. Luy-Gaillard

Aubonne, le